

COMMUNIQUÉ DE PRESSE /

14 JUIN 2023

L'AMIF APPORTE TOUT SON SOUTIEN AUX DEUX ÉLUS D'ORSAY (91) AGRESSÉS LUNDI SOIR

L'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) soutient David Ros, maire d'Orsay (91) et la conseillère municipale Éliane Sauteron. Cela fait plusieurs années que l'AMIF s'engage contre les violences faites aux élus locaux : déjà en 2018, l'Association interpellait le Gouvernement pour que les réponses apportées soient à la hauteur des enjeux.

David Ros, maire d'Orsay (91), et Éliane Sauteron ont été agressés verbalement et physiquement lundi 12 juin à l'issue d'une réunion publique sur l'aménagement de la ZAC de Corbeville, un des quartiers du plateau de Saclay (91). Les deux élus ont porté plainte hier.

« Nous ne pouvons accepter que « l'élu préféré des Français » serve de punching-ball et prenne des coups de la part d'individus qui refusent qu'on leur rappelle les règles du vivre ensemble dans notre société (...). Plus que jamais, les maires ont besoin qu'on leur donne les moyens d'exercer leur mandat en toute sécurité » dénonçait déjà Stéphane Beaudet, président de l'AMIF et maire d'Évry-Courcouronnes (91), dans l'enquête de l'AMIF sur les violences faites aux élus ([consultez l'enquête sur ce lien](#)). « Les maires jouent un rôle particulier dans la vie des citoyens et la démocratie, il faut donc que le cadre juridique accompagne ce rôle particulier. C'est à la justice de protéger les élus locaux » ajoutait-il le mois dernier.

En 2022, les outrages, menaces et violences physiques contre les élus municipaux ont augmenté d'environ 32% et ce sont près de 1500 agressions envers des élus qui ont été enregistrées l'an dernier (source : ministère de l'Intérieur et APVF). Dans ce contexte, l'AMIF avait salué l'adoption de la loi du 24 janvier 2023 qui élargit les possibilités pour les associations d'élus nationales et leurs dépendances de se constituer partie civile pour soutenir pleinement, au pénal, une personne investie d'un mandat électif public victime d'agression. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour endiguer le phénomène de violence envers les édiles.

Dans le cadre de cette recrudescence des actes de violence, l'AMIF propose un cycle de formations en lien avec la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN) et le service de recherche assistance intervention dissuasion (RAID) pour leur donner des clefs de lecture, de compréhension, d'anticipation, de gestion et de résolution des situations de violences et de conflits qu'ils rencontrent dans l'exercice quotidien de leur mandat. La prochaine date aura lieu à partir de la rentrée prochaine. Pour plus d'informations sur cette formation, vous pouvez écrire au secrétariat de l'AMIF *via* l'adresse suivante : secretariat@amif.asso.fr.

Par ce communiqué de presse, l'Association des Maires d'Ile-de-France apporte son soutien plein et entier à Davis Ros et Éliane Sauteron, et plus généralement à tous les élus locaux victimes d'agressions physiques et verbales.

CONTACT PRESSE



Émilie Pouch



07 88 32 45 14



epouch@amif.asso.fr